



**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2017**

PRÉSENTS : M. BRIÈRE Alain, M. CHARLOT Christian, M. DAVID Jean-Pierre, Mme GRANDET Florence, Mme MARGOLLÉ Anne, M. CHARNEAU Jean-Pierre, Mme HOLLANDE Chantal, M. HARIVEL Rémi, Mme CHRÉTIENNE Géraldine, Mme ROPITEAU Martine, M. FOLLAIN Alfred, Mme TABUR Caroline, M. DRIEU Jean-Luc, M. CHÉRON Pierre, Mme LEVAVASSEUR-CRAPEZ Stéphane, M. LESGUILLIER Daniel.

ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. BLIN Christophe (pouvoir à Mme CHRÉTIENNE Géraldine).

ABSENTS :

M. CHAPDELAIN Ludovic.
Mme GALIAZZO Odile.

Secrétaire de séance : M. CHARNEAU Jean-Pierre.

Ouverture de la séance à 20h35

1 - Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2017

Accord à l'unanimité.

2 - Budget communal - compte de gestion du receveur 2016

Les comptes du receveur sont présentés au conseil municipal par l'adjoint aux finances et adoptés à l'unanimité.

3 - Budget communal - compte administratif 2016

Adopté par 13 voix pour et 3 abstentions.

4 - Budget communal - affectation des résultats 2016

Adopté à l'unanimité.

5 - Budget camping Docteur Lemonnier - compte de gestion du receveur 2016

Les comptes du receveur sont présentés au conseil municipal par l'adjoint aux finances et adoptés à l'unanimité.

6 - Budget camping Docteur Lemonnier - compte administratif 2016

Adopté à l'unanimité.

7 - Budget camping Docteur Lemonnier - affectation des résultats 2016

Pas d'affectation des résultats).

8 - Budget service des eaux - compte de gestion du receveur 2016

Les comptes du receveur sont présentés au conseil municipal par l'adjoint aux finances et adoptés à l'unanimité.

9 - Budget service des eaux - compte administratif 2016

Adopté à l'unanimité.

10 - Budget service des eaux - affectation des résultats 2016

Adopté à l'unanimité.

11 - Budget annexe lotissement "Résidence Les Rives du Thar" - compte de gestion du receveur 2016

Les comptes du receveur sont présentés au conseil municipal par l'adjoint aux finances et adoptés à l'unanimité.

12 - Budget annexe lotissement "Résidence Les Rives du Thar" - compte administratif 2016

Adopté à l'unanimité.

13 - Budget annexe lotissement "Résidence Les Rives du Thar" - affectation des résultats 2016

Pas d'affectation.

14 - Taxes communales 2017

Pour 2017, aucune augmentation des taux des taxes communales n'est proposée.

Adopté à l'unanimité.

Trois réunions de la commission finances et travaux ont eu lieu pour l'établissement des budgets référencés ci-dessous et des travaux envisagés. Après une présentation synthétique des principales variations du budget communal, les budgets communal, annexe du service des eaux, ainsi que celui du lotissement "Résidence Les Rives du Thar" sont présentés au conseil municipal.

15- Budget communal - budget primitif 2017

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget communal 2017	3 900 850,85 €	3 900 850,85 €	1 107 342,01 €	1 107 342,01 €

Adopté par 14 voix pour et 3 voix contre.

16 - Budget services des eaux - budget primitif 2017

	Exploitation		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget services des eaux 2017	399 242,21 €	399 242,21 €	1 099 492,45 €	1 099 492,45 €

Adopté à l'unanimité.

17 - Budget annexe lotissement "Résidence Les Rives du Thar" - budget primitif 2017

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget résidence Les Rives du Thar 2017	603 668,24 €	603 668,24 €	1 007 336,48 €	1 007 336,48 €

Adopté à l'unanimité.

18 - Subventions 2017

Le montant prévisionnel des subventions est maintenu à 70 000 € pour 2017. Les subventions suivantes ont été votées :

	Nom des associations	Montants proposés en 2017	Votes
1	Jullou en Fête	6 000 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
2	Association Sportive Jullouville Sartilly	1 350 €	Adopté par 17 voix
3	Association Sportive Jullouville Sartilly (aide exceptionnelle)	2 000 €	Adopté par 17 voix
4	Tennis Club de Jullouville	3 500 €	Adopté par 17 voix
5	Tennis Club de Jullouville- école de tennis	1 300 €	Adopté par 17 voix
6	Bibliothèque pour tous	3 700 €	Adopté par 17 voix
7	S.N.S.M. -station de Jullouville	3 000 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
8	Les Fuites de Jazz pour Festival Jazz en Baie	7 000 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
9	Cercle de Voile de Jullouville	1 000 €	Adopté par 17 voix
10	Cercle de Voile de Jullouville pour les jeux de Jullouville	1 000 €	Adopté par 17 voix
11	Moments musicaux	800 €	Adopté par 17 voix
12	Entente sportive Carolles Jullouville - Tennis de Table	400 €	Adopté par 17 voix
13	Comité de Jumelage "Sable et Neige"	750 €	Adopté par 17 voix
14	Comité des fêtes de Saint Michel des Loups	900 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
15	Les films d'été	3 000 €	Adopté par 15 voix 2 abstentions
16	Société des courses hippiques	500 €	Adopté par 17 voix
17	Union des Arts	200 €	Adopté par 17 voix
18	Longe Côte du Pays Granvillais	300 €	Adopté par 17 voix
19	Granville natation	200 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
20	Handi-baie	100 €	Adopté par 17 voix
21	Arts sous les clochers	100 €	Adopté par 16 voix, 1 abstention
22	4L Trophy	100 €	Adopté par 17 voix
23	Chambre des Métiers	50 €	Adopté par 17 voix
	TOTAL	37 250 €	

19 - Tarifs

Il est proposé une baisse du prix du m3 d'eau de près de 13% (0,30 € au lieu de 0,34 €) et le maintien des autres tarifs.
Adopté à l'unanimité.

20 - Fonds d'aide aux jeunes

La cotisation pour le fonds d'aide aux jeunes est fixé à 0,23 € par habitant, soit au total 552,23 €.
Adopté à l'unanimité.

21 - Indemnité de gardiennage des églises

L'indemnité de gardiennage des églises reste fixée pour 2015 et 2016 à :

- 474,22 € pour Notre-Dame-des-Dunes à Jullouville
- 119,55 € pour l'église Saint-Jean-Baptiste à Bouillon
- 119,55 € pour l'église de Saint-Michel-des-Loups

Adopté à l'unanimité.

22 - Participation pour enfants hors communes scolarisés à Jullouville

Il est proposé le maintien du coût pour la participation des enfants domiciliés hors de la commune, en excluant les coûts des TAP, soit pour l'école maternelle 1 280 € et l'école élémentaires 860 €.

Adopté à l'unanimité.

23 - Concours du receveur municipal - attribution d'indemnités

Comme tous les ans il est proposé de verser 100 % de l'indemnité au receveur municipal.

Adopté à l'unanimité.

24 - Indemnités de fonction des élus

Mise en conformité avec le décret du 26 janvier 2017 qui porte l'indice de référence de 1015 à 1022.

Adopté à l'unanimité.

25 - Lotissement "Résidence les Rives du Thar"

Le dossier du permis d'aménager du lotissement "Résidence Les Rives du Thar" est soumis à l'approbation du conseil.

Adopté à l'unanimité.

26 - Cabane Vauban - acquisition d'un terrain

Nous avons sur notre territoire les ruines d'une cabane « Vauban » située sur une parcelle qui se délie en « bien sans maître ». Par contre, la parcelle permettant d'y accéder appartient à un propriétaire canadien qui accepte de la céder à la commune pour un euro. Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour acquérir cette parcelle.

Adopté à l'unanimité.

27 - Personnel

Pour les agents contractuels, les indemnités de congés payés seront modifiées de la façon suivante :

- pour les contrats d'une durée supérieure à 6 mois, ouverture du droit aux congés payés ;
- pour les contrats d'une durée inférieure ou égale à 6 mois, versement d'une indemnité de congés.

Adopté à l'unanimité.

28 - Agence postale communale - horaires d'ouverture

Il est proposé d'élargir les horaires d'ouverture de l'agence postale : le lundi, mardi et jeudi fermeture à 17 heures et pour le vendredi fermeture à 16 heures.

Adopté à l'unanimité.

29 - Syndicat intercommunal A.E.P. de la région de Champeaux - adhésion de la commune de Saint-Jean-le-Thomas

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Jean-le-Thomas au S.I.A.E.P. de la région de Champeaux.

Accord à l'unanimité.

30 - Droits de chasse - groupe de travail

Lors du conseil municipal du 8 décembre 2016, M. Daniel LESGUILLIER nous a fait part de sa démission du groupe de travail consacré aux droits de chasse. Le conseil municipal en prend acte.

31 - Questions diverses

M. le Maire nous informe que le département de la Manche va installer une aire de stationnement d'environ 800 m² au niveau de l'espace naturel sensible des Cent Vergées (coût estimé à 50 000 € hors taxes).

J.P. CHARNEAU